

# LES CONFLITS LIÉS À L'ACCÈS AUX RESSOURCES AGROPASTORALES DANS LE DÉPARTEMENT DU FITRI (CENTRE DU TCHAD) : TYPOLOGIE, ACTEURS, FACTEURS AGGRAVANTS ET PERSPECTIVES

**Haiwang Djaklessam,**

*Institut de Recherche en Élevage pour le Développement (IRED/N'Djaména)  
djaklessamhaiwang@gmail.com*

## Résumé

*Au Tchad, les conflits liés à l'accès aux ressources agropastorales constituent un sujet complexe pour les acteurs impliqués et pour les autorités locales au cours de ces trois dernières décennies. Dans le département du Fitri au centre du Tchad, les conflits liés à l'accès à l'eau, aux pâturages et aux dégâts d'animaux sont de plus en plus fréquents. Ils représentent plus de 80% des conflits liés aux ressources naturelles et plus de 60% de l'ensemble des huit (8) types des conflits recensés dans la zone étudiée. Les plus fréquents sont ceux qui opposent les éleveurs aux agriculteurs et les éleveurs entre eux. Le bilan humain de ces conflits est très lourd. Plus de 90% des cas de décès enregistrés entre 2007 et 2023 sont attribués à ces 2 types des conflits. Parmi ces victimes, on note les couches vulnérables (femmes et enfants). La recrudescence de ces conflits au cours des 5 dernières années compromet la paix sociale dans le département. La présente réflexion s'est orientée vers la typologie des conflits liés à l'accès aux ressources agropastorales du Fitri, les acteurs impliqués, les facteurs aggravants et les perspectives de résolution. L'approche méthodologique utilisée s'est basée sur la revue documentaire complétée par les entretiens individuels et les focus group. Les résultats révèlent que ces conflits mettent aux prises différents acteurs autour de l'accès à la terre, aux ressources ligneuses, aux ressources en eau et aux pâturages aquatiques. Les tensions sont aggravées par la circulation anarchique des armes, l'enclavement du milieu, l'avènement des moyens de communication moderne et de transport (téléphones, motos taxis) et le rôle parfois ambigu d'une gouvernance locale fortement éprouvée. En perspective, la poursuite des travaux de balisage des couloirs de transhumance déjà entamée, la révision des textes sur le foncier pastoral (code pastoral), la sensibilisation des différents acteurs sur les valeurs de la paix, l'encadrement des enfants bouviers et la mise en place d'un mécanisme de gestion négociée des ressources naturelles et des conflits, centrée autour des chefferies traditionnelles locales s'avèrent nécessaires*

**Mots clés :** Ressource agropastorale, acteur, conflit, Fitri, Tchad

## 1. Contexte

Les ressources naturelles et de l'environnement ont été associées à au moins de 40% des conflits internes à travers le monde au cours des 60 dernières années et s'éclatent presque deux fois sur une même période (A. MARTY et al. 2010). Depuis 1979, on a enregistré plusieurs centaines

de conflits liés à l'eau et aux pâturages en Afrique (F. LASSERE, 2007, C. BOUQUET, 2011, D. HAIWANG et *al.* 2022). Les sécheresses et la désertification de ces dernières décennies ont exacerbé les tensions (conflits) liées à l'accès aux ressources naturelles au Tchad. Ces tensions naissent suite à la descente des éleveurs de plus en plus fréquents et parfois précoce autour des ressources naturelles clés (eau, pâturage, terre, ressource forestière). La gestion de ces conflits constitue un sujet complexe pour les acteurs impliqués et pour les autorités locales. C'est le cas du département du Fitri où les conflits liés à l'accès aux ressources agropastorales (pâturage, eau, terre, etc.) opposent divers acteurs. Ces conflits sont généralement ouverts et s'accroissent durant la période 2007 à 2023. Les plus fréquents sont ceux qui opposent les agriculteurs aux éleveurs et les éleveurs entre eux, avec plusieurs victimes dont les couches les plus vulnérables (femmes et enfants).

L'objet de cette réflexion vise à analyser les types de conflits liés à l'accès aux ressources agropastorales au Fitri, les acteurs impliqués, les facteurs aggravants et les perspectives de résolution.

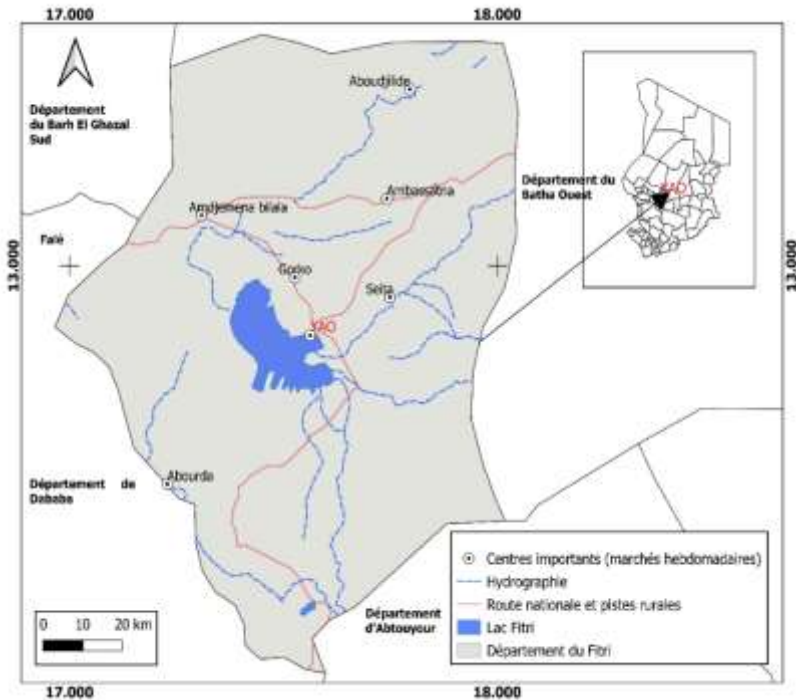
## **2. Approche méthodologique et matériels de travail**

L'approche méthodologique utilisée dans le cadre de ce travail a été basée sur la revue documentaire, les entretiens individuels et en focus. Les réponses des enquêtés ont été regroupées en fonction des similitudes et des objectifs de l'étude. Les catégories d'analyse ont concerné les types de conflits liés à l'accès aux ressources agropastorales, les motifs de ces conflits, les effets produits, les catégories des acteurs, les facteurs aggravants. Les entretiens individuels et en focus group ont permis d'obtenir les informations recherchées. 5 focus group ont été organisés : 2 avec les éleveurs, 1 avec les agriculteurs et 2 avec les chefs traditionnels. Ils ont été complétés par les entretiens individuels auprès de cinquante-huit (58) personnes réparties par couches sociales et ou par professions : éleveurs (18), agriculteurs (20), chefs traditionnels (6), responsables des ONGs et Projets (3), experts en pastoralisme (5), services déconcentrés de l'État (6). Les données étaient à la fois quantitatives et qualitatives. Quelques outils et logiciels pour le traitement et l'analyse des données ont été mobilisés : QGIS (pour la réalisation des cartes), EXCEL (pour le traitement et l'analyse des données) et Word (pour la saisie des textes).

### 3. Résultats

#### 3.1 Le milieu de l'étude

Figure 1 : Localisation de la zone d'étude



(Source : CNRD / N'Djamena, période, 2022)

Le département du Fitri, situé dans la Province du Batha au centre du Tchad offre une diversité de ressources : un lac poissonneux, des pâturages variés, des terres propices aux différentes cultures (cultures pluviale, cultures de décrue). Ces différentes ressources attirent autant les éleveurs, les agriculteurs et les pêcheurs qui les exploitent durant une

bonne partie de l'année. La concentration de ces utilisateurs des ressources est souvent source de conflit entre eux et perturbe le système de gestion mis en place par la coutume.

### ***3.2 De la définition du conflit***

Le mot conflit vient du mot latin « conflictus » qui signifie choc. Le terme désigne aussi la lutte, le combat, la guerre ou la lutte armée (D. PICARD et *al.* 2015) et renvoie souvent à une relation de tension et d'oppositions entre les personnes (cas des conflits familiaux). Dans un autre sens, le conflit signifie la rencontre de sentiments ou d'intérêts qui s'opposent. Il peut s'agir des querelles, des désaccords, de la lutte pour le pouvoir, etc. Cette opposition d'intérêt peut entraîner un conflit ouvert si elle n'est pas bien gérée. C'est dans ce sens qu'Y. POTIN (2009) définit le conflit comme un blocage des mécanismes normaux de prise de décision, de sorte qu'un individu ou un groupe d'individu éprouve des difficultés à opérer le choix d'une action. Enfin, le conflit signifie une confrontation entre des acteurs poursuivant des buts incompatibles (ARON, 1984, cité par E. CHAUVIN et *al.* 2020).

Le conflit survient le plus souvent « quand une décision ne peut être prise par les procédures habituelles (S. RUI, 2020). Il peut être ouvert dans le cas d'une révolution, d'une guerre ou encore d'une grève. Il peut être aussi latent. Le premier type de conflit peut opposer deux individus, deux parties antagonistes et peut se déclencher au sein d'une même communauté (agriculteurs et agriculteurs), au sein de deux communautés différentes (agriculteurs et éleveurs). Il peut être latent et sa gravité résulte généralement de sa mauvaise gestion dès le début (P. SOUGNABE et *al.* 2021).

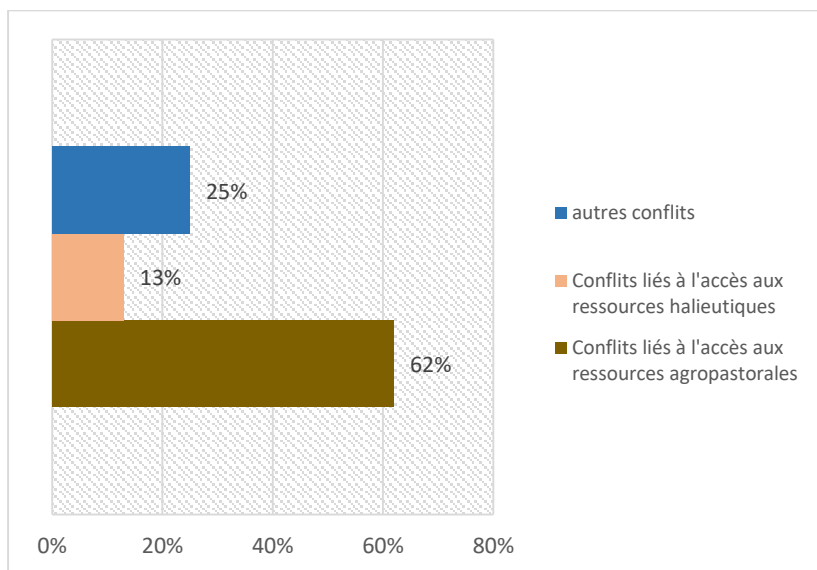
Les deux cas (latent et ouvert) se trouvent dans les situations de conflits que l'on rencontre au Fitri. Ici, les conflits sont de natures différentes et opposent plusieurs acteurs différents. Les conflits liés à l'accès aux ressources agropastorales retenus dans le cadre de cette réflexion en comptent plus.

### ***3.3 Typologie des conflits liés à l'accès aux ressources agropastorales***

Les conflits liés aux ressources agropastorales (terre, eau et pâturages) représentent plus de 80% des conflits liés aux ressources naturelles et plus de 60% de l'ensemble des huit (8) types des conflits recensés dans

le département du Fitri (figure 2). Il s'agit : des conflits agriculteurs-éleveurs, des conflits éleveurs-éleveurs, des conflits éleveurs-pêcheurs, des conflits éleveurs-agents forestiers, des conflits agriculteurs-agriculteurs. Parmi eux, les conflits agriculteurs-éleveurs sont les plus fréquents au bilan humain très lourd.

Figure 2 : Les conflits enregistrés au Fitri entre 2007 et 2023

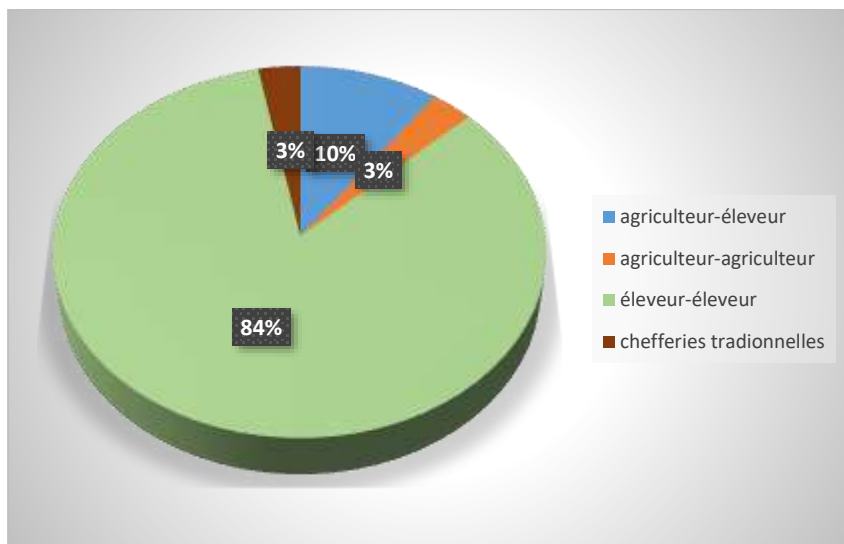


Source : enquête de terrain (D. Haiwang, 2023).

### ***3.3.1 Les conflits agriculteurs-éleveurs, des conflits liés aux dégâts des champs***

Ces types des conflits occupent une première place en termes de fréquence et ont lieu au moins une à deux fois par an le plus souvent avec mort d'homme. En termes de cas de décès, ces types de conflits occupent la 2<sup>ème</sup> place (10%) après les conflits éleveurs-éleveurs (84% des cas) sur les 108 cas de décès enregistrés opposant différentes communautés entre 2007 et 2023 (figure 3).

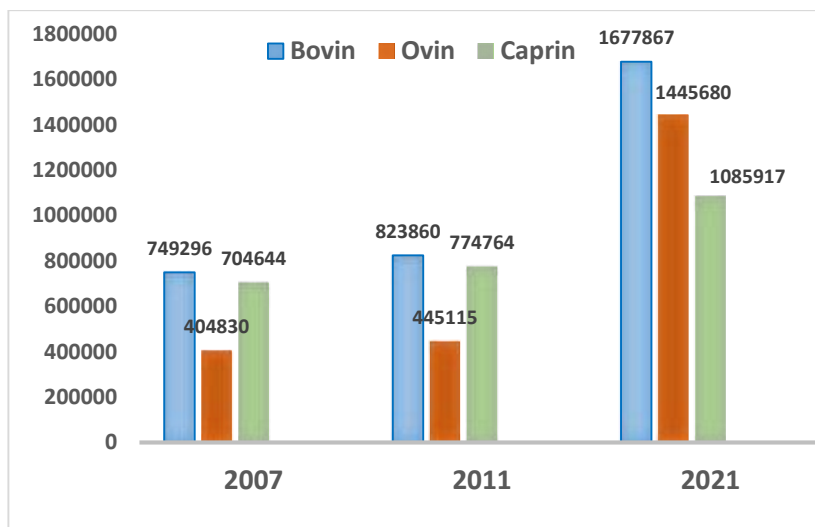
Figure 3 : Répartition des cas de décès par type des conflits enregistrés entre 2007 et 2023



Source : enquête de terrain (D. Haiwang, 2023).

Les causes de ces types de conflits sont variées. Elles sont liées le plus souvent à la mauvaise gestion des espaces agricoles. En effet, ces dernières années, les fortes crues et la croissance démographique ont impacté les espaces pastoraux (obstruction des couloirs d'accès à l'eau, aux aires de stationnement) au profit des cultures. À cela, s'ajoute à l'accroissement des effectifs des animaux (Figure 4), la gestion (surveillance) des animaux devient de plus en plus difficile pour les enfants dont l'âge varie entre 12 et 16 ans. Ce qui occasionne généralement les conflits suite aux dégâts causés sur les champs et aussi sur les animaux.

Figure 4 : Évolution du Cheptel du Fitri de 2007 à 2021



Source : RGE (2015, Direction de la statistique/MEPA)

Ces conflits éclatent le plus souvent lors de la progression des animaux vers les ressources du lac : l'eau et les pâturages aquatiques très prisés des animaux habitués à ces types de ressources<sup>1</sup>. Les localités où ils se déroulent commencent à partir de Taba, Gamsa, Douara-Gofé, Adoubak non loin d'Ambastna, etc. Ils sont fréquemment enregistrés au début de la saison de pluie (fin juin ou début juillet), correspondant à la période des semis des cultures pluviales et de la remontée des éleveurs transhumants vers les zones d'attache. La fin de la saison des pluies est considérée comme la période la plus conflictuelle opposant les éleveurs aux agriculteurs. Cette période correspond aux travaux des cultures de décrue (sorgho berbéré) et de la descente des éleveurs transhumants vers le lac. Elle est marquée par des cas de dévastation des champs (Photo 1).

<sup>1</sup> Au Fitri, il y aussi des animaux qui

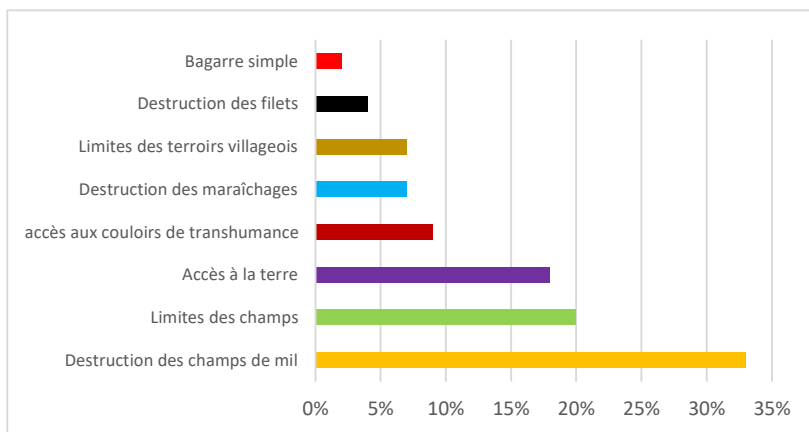


*Photo 1 : envahissement des maraichages par les animaux, source de conflits entre les maraichers, Souar/Fitri, Mai, 2022 (Cliché : HAIWANG D., 2023)*

La dévastation des champs représente 33% des causes des conflits durant la période 2020 à 2023, contre 20% pour les limites des champs, 18% pour l'accès à la terre, 9% pour l'obstruction des couloirs de transhumance, 7% pour la destruction des maraichages, 7% pour les limites des terroirs villageois, 4% pour les destructions des filets et 2% pour des bagarres simples (figure 5).



Figure 5 : : Motifs des conflits enregistrés au tribunal de justice de Fitri



Source : Palais de justice de Fitri à Amdjaména Bilala (2020-2023)

### ***3.3.2 Les conflits éleveurs-éleveurs : des conflits au bilan très lourd***

Ces conflits occupent la 2<sup>ème</sup> place en termes de la fréquence et la première place en termes de bilan humain. Ils représentent 84% du total des bilans humains entre 2007 et 2023 (dire des acteurs). Ils sont le plus souvent causés par l'accès et le contrôle des ressources hydriques (puits traditionnels). Les exemples des conflits liés à l'accès aux ressources hydriques sont ceux ayant opposé les éleveurs Awada et Nawala entre 2007 et 2008 à l'ouest du lac Fitri. Ces types de conflits opposent les éleveurs (agropasteurs) d'Abkorno dans le canton Abourda entre 2018 et 2023. Des raisons liées à l'accès à la terre pour les cultures et pour les installations (campements) expliquent aussi ces types de conflits. Les conflits d'Abkorno ont pris une allure communautaire en touchant les couches les plus vulnérables (femmes et enfants). Entre 2018 et 2023 (en l'espace de 6 ans), on a enregistré environ 4 grands conflits ouverts ayant opposé les mêmes communautés d'éleveurs arabes (familles Hamidés et Adawnés) avec plus de 40 morts à Abkorno (Tableau 1). Sur ce bilan, on a enregistré une femme et 3 enfants.

Tableau 1 : État de lieu des motifs des conflits recensés et des acteurs impliqués au Fitri (2007-2023)

Années	Lieu	Motifs	Acteurs impliqués	Pertes en vies humaines
2007	Adjadj	Accès au puits traditionnel	Awada & Nawala	23 morts
2008	Souar	Accès au puits traditionnel	Awada & Nawala	28 morts
2013	Tchaga	Accès au foncier agricole	Village Tchaga & Village Moudo	3 morts
2018	Abkorno	Accès au foncier (limites de terrain)	Hamidés/O. R & Adawné	3 morts (Hamidés)
2019	Gamsa	Dévastation des champs	Darsalim & Bilala	3 morts
2019	Zégué	Chefférie (Election cantonale)	Candidats opposés	3 morts
2020	Dankout	Dévastation des champs	Bilala +Arabe ouled kanaïm	2 morts (1 de chaque côté)
2021	Abragna	Dévastation des champs	Massalit & Bilala	1 bilala décédé
2021	Abkorno	Destruction des tas de mil non battu	Hamidé/ O. R & BILALA	3 morts (bilala)
2021	Abkorno	Accès au foncier : limites de terres	Hamidés/O. R & Adawné	3 morts Hamidés
2022	Abkorno	Un Adawné assassiné	Adawné & Hamidé	9 morts (6 Adawnés et 3 morts Hamidés dont un enfant)
2022	Amdjaména Bilala	Dévastation du champ	Gorane & Bilala	1 bilala décédé
2023	Yao	Devastation du champ	Bilala & Foulbé	1 bilala décédé
2023	Abkorno	Perte d'animaux (Adawné)	Hamidés/O. R & Adawné	25 morts dont une femme et 2 enfants

Source : Enquête de terrain : HAIWANG D., (2022-2023).

Selon le Sous-préfet de Yao, le Colonel Moctar Mahamat Abdelkérîm :

« L'origine de ces conflits entre les Adawné et les Hamidé date de 2018. En rappel, les Adawné sont habitués depuis longtemps à transhumer entre la zone d'Abkorno et leur terroir d'attache au nord (vers Aboudjilid et Djedda). À une certaine époque (plus d'un siècle), ils avaient demandé au sultan de Yao de leur

attribuer de la terre (très fertile) à Abkorno pour qu'ils s'y installent en saison sèche tout en mettant en valeur une partie pour les cultures. Ce qui leur fut accordé. Après ils ont commencé à y cultiver. Plus tard, ils ont été suivis par les Hamidé à qui ils ont attribué une partie de la limite octroyée. Les deux groupes vivaient depuis lors en harmonie. En 2018, les hamidé (Ouled Rachid) ont commencé à déborder la limite de la parcelle octroyée et voulaient interdire aux Adawné de camper dans la zone. Ces derniers (Adawné) ont riposté par la violence. Il y a eu 3 morts du côté des Hamidés. Mais les Hamidés cherchaient des occasions pour se venger. C'est ce qui a fait perdurer ce conflit jusqu'aujourd'hui en 2023 ».

### ***3.3.3 Les conflits éleveurs-pêcheurs, des conflits latents***

Au Fitri, ces types de conflits sont des conflits latents en dehors du conflit de 1993 se soldant par la mort d'un pêcheur. Ils se manifestent pendant la période de pêche (en saison sèche) qui coïncide généralement avec l'arrivée des transhumants au tour des ressources du lac Fitri et se manifestent par des accusations comme la destruction des filets lors de la traversée du lac pour les îles (photo 2). Toutefois, l'impact de ces conflits n'est pas tellement perceptible.

*Photo 2 : Traversée des animaux pour les îles du lac, source de conflits suite à la destruction probable des filets*



### ***3.3.4 Les conflits éleveurs-agents forestiers***

Ce sont des conflits liés à l'exploitation des ressources ligneuses. Les ressources végétales contribuent à des degrés divers à assurer les moyens de subsistance aux hommes et aux animaux à travers les feuilles, les fruits, les noix de certaines plantes. C'est autour de l'usage des ressources ligneuses (fruits, feuilles) utilisées dans l'alimentation des petits ruminants en période de soudure que naissent ces types de conflit. Les ligneux remplissent plusieurs fonctions : source d'énergie domestique, supports des tentes, enclos, etc. Les conflits interviennent lors de l'élagage des branches pour ces divers besoins. Selon M. Barka Saraon, Chef de service de protection de l'Environnement et des aires protégées section du Batha détaché au Fitri, « il existe une incompréhension entre les transhumants et les services des forêts. Ces incompréhensions se situent autour de la coupe des arbres. Pour ce technicien chargé de la gestion forestière, les arbres contiennent de la chlorophylle, laquelle contribue à l'engraissement et à la reproduction des animaux (en

décembre-janvier-février). Mais c'est la « coupure sévère » des arbres par les éleveurs en lieu et place de l'élagage simple qui est détestée. Celle-ci entraîne « la mort de l'arbre ». Mais, certains éleveurs accusent les agents des services de forêt de leur infliger de fortes amendes. « Parfois, pour une simple branche coupée, nous payons 50 000 f », déclare un éleveur rencontré à Gorko en février 2022. Ainsi, l'émondage des arbres (parfois sans autorisation) est alors source de conflit, mais il s'agit d'un conflit latent.

### ***3.3.5 Les conflits agriculteurs-agriculteurs : la terre, objet de tension***

Les conflits liés au foncier sont des conflits émergents au Fitri. Ils sont nés suite à la valorisation de certains espaces agricoles par les fortes crues de ces dernières années. Ces conflits sont plus ou moins ouverts avec 3% des bilans humains des conflits enregistrés entre 2007 et 2023 (figure 3). L'accès aux terres cultivables oppose généralement les agriculteurs entre eux. Ce sont surtout les terres pour les cultures de décrue qui est l'objet de tension. Les événements climatiques sévères (sècheresses des années 84-85) et le retour relatif de la pluviométrie contribuent à ces types de conflits. Suite aux sécheresses des années 85 par exemple, le village Kirfi a été abandonné. Cet espace abandonné (village Kirfi) est aujourd'hui disputé entre les terroirs villageois de Dini Kabir et Galo d'une part et entre les terroirs villageois de Dini saker et Galo. Les mêmes types de conflits liés aux espaces cultivables (foncier agricole) sont signalés dans la zone d'Ati Ardep (entre les terroirs villageois de Tchaga et de Moudo). Ces conflits (entre les villages Tchaga et Moudo) ont été violents en 2011 avec 3 cas de décès (2 hommes et une femme) du côté de Moudo et quelques blessés du côté de Tchaga (tableau 1). La portion litigieuse serait encore aujourd'hui en suspens au Parquet d'Ati<sup>2</sup>.

### ***3.4 Les acteurs impliqués***

L'analyse des acteurs dans la typologie des conflits liés à l'accès aux ressources naturelles en générale a été abordée par bon nombre des auteurs dont P. SOUGNABÉ et *al* (2021). Ces auteurs ont mis en exergue plusieurs types d'acteurs : les usagers des ressources, les acteurs institutionnels et les réseaux des malfaiteurs. Dans le cadre de cette étude,

---

<sup>2</sup> selon le kalifat de Seita M. Galadima (entretien en mars 2023)

les acteurs sont les utilisateurs de ressources (éleveurs, agriculteurs, pêcheurs), les acteurs institutionnels (autorités civiles et militaires, autorités traditionnelles), les acteurs non institutionnels.

### ***3.4.1 Les utilisateurs de ressources***

Ils sont constitués des agriculteurs, des éleveurs, des pêcheurs.

#### **✓ Les agriculteurs**

Ils constituent les groupes des acteurs les plus importants car ils pratiquent à la fois les cultures pluviales et les cultures de décrue (berbéré, maraichage). Parmi eux, certaines familles détiennent plus des espaces et d'autres ne cultivent que sur des terres marginales. Les familles (communautés) les plus défavorisées sont obligés de louer de la terre chez les groupes (communautés) qui en ont plus. La convoitise des terres fertiles par ces groupes défavorisés est souvent source de conflit.

#### **✓ Les éleveurs**

La notion d'éleveur renvoie à toute personne qui élève au moins un animal. On distingue dans le groupe des éleveurs ceux qui élèvent de la volaille, du porc, etc (éleveurs simples). Certains éleveurs se déplacent avec les animaux entre deux zones bien distinctes en fonction des types de ressources (transhumants ou pasteurs purs). D'autres pratiquent l'agriculture en plus de l'élevage (agropasteurs). D'autres encore élèvent des animaux en plus de l'agriculture (agro-éleveurs). Dans le cadre de cette réflexion, les éleveurs sont les transhumants, les agropasteurs. Ces éleveurs sont partagés entre plusieurs groupes. Parmi eux, il y a des groupes (communautés) qui disposent d'un important cheptel comme les arabes. D'autres ont un effectif moins important (les goranes). Parmi les arabes, certaines familles (Ouled Rachid par exemple) détiennent plus des animaux que les autres. En fonction des ressources, on distingue des éleveurs dont les animaux sont habitués au lac (majorité des arabes) et ceux dont les animaux ne sont habitués au lac Fitri (les goranes). Les conflits entre les agriculteurs et les éleveurs s'éclatent plus entre les éleveurs habitués au lac et ces éleveurs sont les plus nombreux.

#### **✓ Les pêcheurs**

Traditionnellement au Fitri, il n'existe aucune limite entre un pêcheur et un agriculteur. À l'époque, la plupart des agriculteurs pratiquait selon les

périodes la pêche traditionnelle. Aujourd'hui, en dehors de ces pêcheurs traditionnels, s'ajoutent d'autres pêcheurs dits « professionnels ». Il s'agit des pêcheurs venus de l'extérieur du Fitri (Massa, Haoussa, Kanembou, etc.). Ces pêcheurs sont caractérisés par les techniques utilisées et par la mobilité (P. SOUGNABÉ et *al.* 2021), sources de conflits entre les pêcheurs eux-mêmes et entre les pêcheurs et les éleveurs.

#### ***3.4.2 Les acteurs étatiques (autorités administratives et militaires déconcentrés)***

Il s'agit des représentants de l'État (chefs des services techniques, chefs de service de sécurité, etc.). Généralement, le rôle des autorités administratives civiles et militaires est de faire régner la paix sociale. Malheureusement le constat montre que les autorités semblent être à la base de la recrudescence des conflits au Fitri. Plus de 60% des agriculteurs rencontrés pensent qu'ils rendent de manière partielle les jugements. Le même constat est partagé par plus de 70% des éleveurs qui désapprouvent les amendes disproportionnées, ordonnées par les services de sécurité et de ceux en charge de l'environnement. Ces critiques se sont confirmées lors des récents conflits d'abkorno (de Juin 2023) ayant abouti à la révocation et ou à la suspension de certaines autorités du Fitri, à cause de leur rôle parfois ambigu dans les règlements des conflits.

#### ***3.4.3 Les acteurs locaux (autorités traditionnelles, comités d'entente naissants)***

En Afrique, la chefferie traditionnelle est la première instance de résolution, de prévention et de gestion des conflits à travers les us et les coutumes (M. HAROUNA, 2004). Les autorités traditionnelles (rois, chefs de canton, les chefs de village, etc.) constituent une force en matière de gouvernance de nombreuses zones rurales. Elles jouent un rôle important dans la maîtrise foncière coutumière. Au Fitri, ces autorités sont représentées par les délégués provinciaux (Khalifats, boulama et khaidala) qui gèrent au nom de la coutume les ressources naturelles. Ils interviennent aussi dans la gestion des conflits fonciers, en tentant de régler par la conciliation les différends entre les acteurs en conflits. Mais ces dernières années, les règlements des conflits peinent à satisfaire l'une ou l'autre partie.

« Ici au Fitri, ces dernières années, les agriculteurs ne font plus confiance au sultan et préfèrent se plaindre plutôt à la brigade de gendarmerie qu'au niveau du sultanat. Ils estiment que le sultan et ses sujets prennent parti pour les éleveurs et le règlement ne donne plus satisfaction », déclare un chef de service de l'État natif de la localité, rencontré à Yao en Novembre 2021.

Or, au Sud du pays (Tchad), « les éleveurs estiment que les autorités traditionnelles (Chefs de canton) prennent parti pour les agriculteurs » (M. LIEUGOMG *et al.* 2007, P. SOUGNABÉ *et al.* 2021). Ainsi, le recours aux chefs traditionnels (qu'ils jugent partiaux et lents dans le règlement des conflits) semble être abandonné par les acteurs (les agriculteurs surtout) au profit des autorités administratives (civiles et militaires) dans le département du Fitri.

#### ***3.4.4 Les acteurs non étatiques (ONGs et Projets de développement)***

Il s'agit des ONGs, des Projets et des Comités de gestion des conflits naissants. Ces acteurs ont œuvré dans l'aménagement des couloirs d'accès aux ressources et des aires de stationnement. Au Fitri, on compte plus d'une vingtaine de couloirs traditionnels d'accès à l'eau. Seulement deux (2) sont jusqu'aujourd'hui reconnus à travers les services du Projet PASTOR. Mais l'utilisation de ces couloirs est souvent contestée malgré que des accords sociaux aient été signés. Il s'agit du corridor (couloir) d'Adoubak-Douara-Gofé et de l'aire de stationnement d'Akhaya (près de Doubak). Deux comités de prévention des conflits ont été mis en place en 2019 et officiellement reconnus en 2020. Mais ce comité éprouve de difficultés dans son fonctionnement et son rôle se limite plus à la sensibilisation faute de formation et de moyens de travail. Il nécessite d'être outillé pleinement dans ses tâches.

### ***3.5 Les facteurs aggravants***

#### ***3.2.1 La circulation anarchique d'armes à feu***

La circulation anarchique d'armes à feu en provenance de la Libye est le facteur déclencheur de ces conflits. L'usage des armes de guerre détenues par les éleveurs complique le règlement de ces conflits. En effet, depuis « la poudrière de la Libye » c'est-à-dire depuis la chute du Régime du Président Mohammad Kadaffi, un désordre s'installe dans l'acquisition



et la dissémination des armes. La procédure d'acquisition de ces outils (armes) se fait sans le respect de la procédure et complique la situation aux responsables (autorités) locaux. En juin 2023, en présence du Gouverneur, les conflits se sont amplifiés car les forces de sécurité, en sous-effectif (moins d'une centaine), étaient incapable de maîtriser la situation face à des éleveurs de plus en plus armés. Près de 80 à 90% des transhumants civils du Fitri sont armés<sup>3</sup>. Face à la mauvaise gouvernance, l'injustice et à la corruption, l'usage des armes de guerre devient comme le seul moyen de se défendre et de se rendre justice.

### ***3.2.2 L'enclavement du Fitri et l'usage des moyens de communication moderne (téléphones, moto taxis)***

Le Fitri est une localité fortement enclavée. Il est difficile de circuler dans le département en saison des pluies (juillet-novembre) Il faut attendre fin novembre ou décembre voire janvier pour circuler normalement dans la zone. De la même façon, l'état de la route est défectueux même en saison sèche. Il faut 3 ou 4 heures du temps pour quitter de Yao et atteindre Abourda soit 5 h du temps pour parcourir la distance de moins de 200 km, d'Ati la capitale provinciale et Abourda. Dans le cas des conflits d'Abkorno, les bilans se sont alourdis en juin 2023 (tableau 1) d'une part à cause de la distance qui sépare les grands centres où existe un effectif important des forces de sécurité comme Ati, Mongo, Bokoro et d'autre part à cause de l'état défectueux de la route. La distance entre les grands centres militaires et les zones conflictuelles ont contribué à aggraver les conflits et à alourdir le bilan. Les moyens de communication moderne comme les téléphones et les mototaxis permettent pour leur part de mobiliser rapidement les parties en conflit (les familles un peu éloignées) dans le conflit. Ces moyens de communication moderne amplifient et intensifient plus vite les conflits.

*« Ils (les éleveurs) détiennent tous des téléphones et mobilisent rapidement leurs familles un peu éloignées. Celles-ci ne tardent à les rallier rapidement en motos, parfois deux, trois voire quatre sur une seule moto. Certains se déplacent aussi en chevaux »,* déclare le kalifat d'Abkorno

---

<sup>3</sup> Enquête de terrain

#### 4. Discussion

Cette étude montre des conflits aux nombreuses sources parmi lesquelles l'extension des cultures de décrues et à l'obstruction des couloirs de transhumance. En 36 ans, les cultures de décrue ont augmenté de 9% passant de 0,54% en 1986 à 9, 57% en 2022. Des résultats qui se rapprochent de ceux d'A.N. KEMSOL (2019) où les cultures de décrue ont augmenté de 11% entre 1987 et 2015. Les mêmes résultats ont été confirmés par T. YALIKUN et *al.* (2019) sur l'extension des eaux de deux fois plus entre 1970 et 1990. L'extension des eaux issues de la crue ont favorisé les cultures de décrues au dépend des espaces pastoraux. Avec la relative amélioration du climat actuel (amélioration de la pluviométrie), ajoutées au poids démographique (la population a triplé en 34 ans de 59 500 en 1989 à 174 700 habitants en 2023 dont les 2/3 autour du lac Fitri), de nombreux espaces ont été recolonisés au profit des cultures de décrues, base principale des activités locales. Les couloirs traditionnels d'accès à l'eau ont été donc obstrués. L'obstruction des couloirs d'accès aux ressources est à l'origine de nombreux conflits agro-pastoraux en Afrique (KIEMA et *al.* (2014). Si au Fitri, les conflits sont liés aux destructions des cultures et à l'obstruction des couloirs de transhumance, les travaux de L. BROTTEN (2021) révèlent par contre d'autres facteurs d'ordre émotionnels, ethniques, religieux, culturels etc., au Nigéria, au Mali, au Burkina Faso, en RCA.

Il apparait ici aussi que cette étude révèle une diversité des acteurs différents (usagers de ressources, acteurs institutionnels, acteurs non institutionnels, etc.). Ces résultats diffèrent de ceux obtenus par G.S. BAMBA (2017) où il intègre le groupe des criminels et des réseaux des terroristes. Dans cette même étude on constate une émergence des conflits éleveurs-éleveurs avec l'utilisation des armes alourdissant ainsi la perte en vies humaines autour de l'accès et du contrôle des ressources naturelles. De nombreux travaux ont montré des liens entre les conflits et le contrôle des ressources naturelles (L. GOETSCHERL et *al.* 2006). Au-delà de toutes ces questions, avec la diversité des acteurs autour de la gestion des ressources naturelles et des conflits au Fitri, la question du foncier pastoral mérite d'être explicitée.

## Perspectives

La diversité des acteurs autour des ressources naturelles du Fitri ont mis à mal (modifié) les rapports sociaux entre les différentes couches vivant sur le territoire. Les multiples tensions entre les différents utilisateurs de ressources naturelles ces dernières découlent de la désagrégation des rapports entre les pouvoirs traditionnels, administratifs et les autres acteurs. Les influences extérieures ne parviennent plus à encadrer efficacement la gestion collective des ressources du milieu. Longtemps gouverné par une administration traditionnelle, démocratique et paisible, le département, les ressources naturelles du Fitri deviennent des sujets passionnants depuis 2016 (année du morcellement du canton unique en 7 cantons). C'est pourquoi, il est impératif de mettre en place d'un nouveau système de gestion plus consensuelle. Pour apaiser la situation au Fitri. La poursuite des travaux de balisage des couloirs de transhumance déjà entamée, la révision des textes sur le foncier pastoral (code pastoral), la sensibilisation des différents acteurs sur les valeurs de la paix, l'encadrement des enfants bouviers couronné par la mise en place d'un mécanisme de gestion négociée des ressources naturelles et des conflits, centrée autour des chefferies traditionnelles locales s'avèrent nécessaires pour prévenir les conflits.

## Bibliographie

1. **Arditi Claude**, 1997, Paysans Sara et éleveurs arabes dans le sud du Tchad, Du conflit à la cohabitation ? In *L'homme et l'animal dans le bassin du lac Tchad*, Actes du colloque du Méga-Tcahd, Orléans, France
2. **Bamba Gaye Samba**, 2017, Conflits entre agriculteurs et éleveurs dans un contexte de menaces asymétriques au Mali et au Burkina-Faso, FES, Sénégal
3. **Bouquet C.**, 2011, Conflits et risques de conflits liés à l'eau en Afrique, Revue de géographie de Bordeaux n° 255, France.
4. **Brottem Leif**, 2021, La complexité croissante des conflits entre agriculteurs et éleveurs en Afrique de l'Ouest et centrale, Bulletin de la sécurité africaine une publication du centre d'études stratégiques de l'Afrique, n° 39, Africa Center for Strategic Studies, site : <https://africacenter.org> › publication › lu le 25.01.2025

5. **Chauvin Emmanuel, Langlois, Olivier, Seignobos Christian, Baroin Catherine**, 2020, *Conflit et violences dans le bassin du Lac Tchad*, Actes du XVII<sup>e</sup> colloque Méga-Tchad, IRD, France
6. **Goetschel Laurent, Didier Péclard**, 2006, Les conflits liés aux ressources naturelles. Résultats de recherches et perspectives, *In* Annuaire suisse de politique de développement, Institut de hautes études internationales et du développement, Suisse
7. **Haiwang Djaklessam, Sambo Bodé, Saley Souley, Madjina Tellah, Koudzo Sokemawu**, 2022, Pasteurs transhumants du département du Fitri (Tchad central) face à la variabilité pluviométrique, *In* La Revue de Géographie du LARDYMES n° 16, Togo, Lomé
8. **Harouna Mounkaila**, 2004, Migration, chefferie et accès aux ressources foncières dans le canton de Torodi (Ouest du Niger), Cahiers d'Outre-Mer 226-227, Revue de géographie de Bordeaux, France
9. **Kemsol Nagorngar Angeline**, 2019, Dynamique spatiale des cultures de décrue dans les zones lacustres soudano-sahéliennes de 1985 à 2015 : cas des lacs Fitri et Iro au Tchad, Thèse de Doctorat, Univ. F. Houphouët-Boigny, Abidjan-Cocody.
10. **Kiema André, Ghislain Bambara Tontibomma, Nouhoun Zampaligré**, 2014, *Transhumance et gestion des ressources naturelles au Sabel : contraintes et perspectives face aux mutations des systèmes de productions pastorales*, *In* Revue Vertigo, Volume 14, numéro 3 : <https://doi.org/10.4000/vertigo.15404>, consulté le 09 Décembre 2024
11. **Lassere Frédéric**, 2007, Conflits hydrauliques et guerre de l'eau, *In* Revue internationale et stratégique, Edition IRIS, n° 66, France.
12. **Lieugomg Médard, Sama Ozias**, 2007, Bébédjia, un espace sous pression, *In* La Révue électronique de l'Environnement, <https://journals.openedition.org/vertigo>, lu le 23.09.2023.
13. **Martin Isabelle**, 2002, *Gestion du foncier pastoral en Afrique subsaharienne*, Diplôme d'études supérieures spécialisées productions animales en régions chaudes, Synthèses Bibliographiques, Université Montpellier II, France.
14. **Marty André, Pabamé Sougnabé, Djonata D, Aché Nabia**, 2010, *Causes des conflits liés à la mobilité pastorale et mesures d'atténuation*, Rapport d'étude, MERA, Tchad.
15. **Picard D, Marc E**, 2015, Les conflits relationnels, Presses Universitaires de France, Collection *Que sais-je*, France.

16. **Potin Yvan**, 2009, La gestion des conflits dans les organisations, CREG, Université Saint Louis Gaston Verger, Sénégal.
17. **Rui S.**, 2020, Conflit, In Les 100 mots de la sociologie, PUF, Collection *Que sais-je*, Paris, France, site : [Journals.openedition.org/sociologie/7693](https://journals.openedition.org/sociologie/7693)
18. **Sougnabé Pabamé, Reounodji Frédéric**, 2021, Mécanismes de prévention et de gestion des conflits dans les zones d'intervention du projet ACCEPT, IRAM/ACCEPT, Tchad.
19. **Yalikul Tashi. Raimond Christine, Kemsol Nagorngar Angeline, Zakinet Dangbet, Schuster Mathieu, Sylvestre Florence**, 2019, Variabilité des crues et des paysages du lac Fitri depuis les grandes sécheresses des années 1970-1980, In Le Tchad des Lacs, IRD, Marseille, France.